

## Stages et stagiaires en entreprise



*Vie Universitaire* a publié en février 2001 le palmarès des universités professionnalisées. Au niveau national en 1999-2000, 34% des étudiants étaient inscrits dans des formations professionnelles (médecine, IUT, MSG, MST, MIAGE, DESS, IUP, écoles d'ingénieurs...). Ce taux variait fortement d'un type d'université à l'autre et d'une université à l'autre ; il était le plus élevé dans les universités scientifiques, le plus faible dans les universités littéraires, intermédiaire dans les universités pluridisciplinaires.

Avec un taux de 29,1%, l'université de Marne-la-Vallée se situait au milieu du classement des universités pluridisciplinaires ; comparée aux autres universités nouvelles franciliennes, l'UMLV se situait loin derrière l'université d'Evry (45% des étudiants inscrits dans des filières professionnelles), mais devant Versailles Saint-Quentin (22,3%) et Cergy (19%). Parmi les étudiants inscrits dans les filières professionnelles, près de 800 sont en contrat d'apprentissage, ce qui place Marne dans le peloton de tête (en France, seulement 20.000 apprentis sont inscrits dans l'enseignement supérieur). L'objectif de l'université est de parvenir à 50% d'inscrits dans les filières professionnelles.

### ✓ Les 5 spécificités des formations professionnelles

**L'orientation vers le marché du travail.** Les formations professionnelles préparent à des emplois identifiés et visent à rendre leurs diplômés directement opérationnels sur le marché du travail. Vu l'adéquation formation-emploi souhaitée, un *numerus clausus* et une sélection à l'entrée sont mis en œuvre.

**Le rôle clé joué par l'Etat.** Il détermine par arrêté le contenu de ces formations, les méthodes pédagogiques, les volumes horaires (ils sont plus élevés que dans les formations académiques), les conditions d'examens. En concertation avec les Régions, il veille à une répartition équitable de ces formations sur l'ensemble du territoire (carte des formations).

**L'organisation des études.** Les méthodes pédagogiques impliquent une forte participation des étudiants. La formation comprend une période de stage obligatoire en entreprise ou peut être organisée selon le système de l'alternance (apprentissage). Les étudiants bénéficient de conditions de travail favorables : taux d'encadrement et dotation financière par étudiant plus élevés, travaux en petits groupes.

**Le partenariat économique.** Les partenaires économiques sont étroitement associés aux formations professionnelles. Au niveau national, ils sont associés à leur conception et au processus d'habilitation. Au niveau local, ils sont associés au conseil de la formation, à tous les jurys, aux enseignements ; ils accueillent les étudiants en stage ; ils ont la possibilité de verser à la formation une partie de leur taxe d'apprentissage.

**Le devenir professionnel.** Pour un même niveau de formation, les débouchés professionnels des étudiants ayant acquis un diplôme professionnel sont meilleurs que ceux des diplômés ayant un titre académique.

La formation en alternance, sous la forme d'un stage obligatoire de longue durée ou de l'apprentissage, constitue l'une des principales originalités des formations professionnelles. La durée des stages varie d'un type de formation à l'autre, la loi laissant une certaine marge de manœuvre aux universités : 10 à 12 semaines en IUT, 6 à 12 mois sur 3 ans en IUP, 12 à 16 semaines en licence professionnelle, 3 à 6 mois en DESS.

Ce numéro d'Ofipe résultats porte sur les stages et les stagiaires en entreprise. Il analyse les caractéristiques individuelles de 1.407 stagiaires de l'année 2000-2001 et les caractéristiques de leurs stages (durée, localisation, secteur d'activité). 6,1% des stagiaires ont fait deux stages au cours de l'année et 0,4% trois stages. **La durée moyenne des stages a été de 3 mois**  $\frac{3}{4}$  (la médiane se situant à 3,5 mois et l'écart-type à 2,1 mois). Près de la moitié des stages ont commencé au second semestre de l'année et se sont terminés au cours de l'été ; près d'un stage sur quatre a commencé au premier semestre et s'est terminé au second ; un stage sur sept s'est déroulé durant le second semestre.

### ✓ **Méthodologie**

**Ce numéro d'Ofipe résultats a pu être élaboré grâce à la coopération** entre le bureau des stages du Service de la Vie Etudiante, le Centre de Ressources Informatiques (CRI), et l'OFIPE. Le bureau des stages a effectué la saisie des conventions de stages dans le module "Stages" d'Apogée. Le CRI a écrit les requêtes permettant d'extraire les données de stage et les données caractérisant les étudiants stagiaires. L'OFIPE a ensuite traité le fichier (vérifications de cohérence, élimination des doublons, codage des variables) et exploité les données.

Cette exploitation des données "Stages" saisies sous Apogée est la première réalisée dans l'université. Elle a permis d'identifier **1.407 stagiaires au cours de l'année 2000-2001**. Cette population ne constitue qu'une partie de la population des stagiaires de l'UMLV : les conventions des étudiants inscrits dans l'IUT n'ont pas été saisies sous Apogée et ne sont donc pas concernées ici. D'autre part, cette population ne correspond pas exactement à celle des inscrits dans les filières professionnelles : n'en font pas partie les étudiants ayant un contrat d'apprentissage (près de 800 dans l'université) et les étudiants inscrits en formation continue et non soumis à l'obligation de stage ; enfin, une partie de ces stagiaires est inscrite dans une formation non professionnelle au sens strict, mais conseillant à ses étudiants de faire un stage. A ce stade, tous les décalages entre le nombre de conventions de stages dans chaque filière professionnelles et leur nombre d'inscrits ne peuvent être précisément expliqués : étudiants inscrits en formation continue non soumis à l'obligation de stage ? étudiants dispensés de stage ? conventions non signées par un des partenaires et donc non saisies dans la base ?

L'exploitation de la base Apogée a permis de montrer **les points forts et les points faibles du module "stages"** (voir encadré en conclusion). Cette première exploitation va permettre d'affiner les consignes de saisie des conventions.

## **En amont du stage : les missions du bureau des stages**

Un étudiant inscrit dans une formation professionnelle ou professionnalisée ne peut devenir un stagiaire en entreprise que s'il a signé une convention de stage en bonne et due forme<sup>1</sup>. Depuis plusieurs années, l'université de Marne-la-Vallée a mis en place un bureau des stages. Depuis la rentrée de 2001, ce bureau est rattaché à un service nouvellement créé, le Service de la Vie Etudiante. Les missions du bureau des stages sont plurielles : information et accueil, prospection des stages, gestion des conventions. Deux personnes sont affectées à ce bureau et sont aidées par plusieurs

---

<sup>1</sup>. La convention de stage est un document très important. Dans un arrêt en date du 17 octobre 2000, la Cour de Cassation précise que l'exercice d'une activité professionnelle sous l'autorité de l'entreprise d'accueil n'exclut pas la qualité de stagiaire ; cette qualité se fonde sur l'existence d'une convention de stage passée entre un établissement de formation, un stagiaire et une entreprise d'accueil. En l'absence de convention, le stagiaire pourrait demander la requalification du stage en contrat de travail.

stagiaires. Les missions sont claires, mais elles ne sont pas remplies sans difficultés, comme le précisent les responsables.

✓ *Simone Coudin, Sandra Toukam, Néné Sabara, Bureau des stages, Service de la Vie Etudiante*

#### *Les missions du bureau des stages*

*"Notre première mission est d'informer les étudiants* (l'an dernier, nous avons distribué une plaquette intitulée "la clé des stages vous ouvre la porte du 1<sup>er</sup> emploi"), de mettre une documentation ad hoc à leur disposition, de gérer les nombreuses offres de stages qui nous parviennent ; nous classons les propositions, les affichons, les diffusons auprès des responsables de formation. Notre mission d'information est complémentaire de celle qu'assurent ces responsables.

*Notre deuxième mission est la prospection des stages* : nous sommes présents dans les forums, les salons. Mais nous ne faisons pas de mailing auprès des entreprises car, globalement, il n'y a pas de problème : tout étudiant qui a besoin d'un stage le trouve. Par ailleurs, le développement d'Internet facilite la recherche des stages par les étudiants : les grandes entreprises ont des catalogues de stages en ligne ; malheureusement, pour l'instant, dans le Service de la Vie Etudiante, il n'y pas encore d'accès à Internet en libre service, mais cela devrait changer dans un délai que nous espérons court.

*Notre troisième mission est de gérer les conventions de stage*. Cette gestion est désormais centralisée ; auparavant, la gestion était effectuée par les composantes ; la centralisation a fait diminuer le nombre de litiges et de contentieux. La procédure est maintenant la suivante : nous distribuons la convention de stage sur présentation de la carte d'étudiant ; quand l'étudiant nous rapporte la convention remplie, nous la vérifions et nous l'enregistrons sous Apogée (cette année, ce sont des élèves de bac pro en stage qui assurent cette saisie, mais cela entraîne pour nous un travail de vérification en amont et en aval de la saisie). En dépit de toutes les informations que nous donnons aux étudiants, trop de conventions nous reviennent incomplètes : il manque soit une signature, soit le code APE de l'entreprise, soit les informations sur l'Assurance Responsabilité Civile (certains étudiants ne veulent pas comprendre qu'elle est indispensable) ; dans le pire des cas, la convention est régularisée... en fin de stage. Nous visons à ce que la convention nous soit rendue complète 15 jours avant le début du stage : si c'est l'étudiant qui apporte la convention, nous ne l'acceptons que si elle est totalement remplie ; si c'est l'entreprise qui nous renvoie la convention par courrier et qu'il manque une information, il faut convoquer l'étudiant ou appeler l'entreprise et c'est plus long. En période de forte pointe, on peut traiter jusqu'à 100 conventions par jour ".

## **1.407 stagiaires en 2000-2001**

L'analyse des caractéristiques individuelles des 1.407 stagiaires montre qu'il n'y a pas de discriminations apparentes dans l'accès aux stages. 43,9% des stagiaires sont des femmes (celles-ci représentent 38,4% de l'ensemble des inscrits de l'année) et la durée de leur stage est à peine inférieure à celle des hommes. 9,7% des stagiaires sont des étudiants étrangers (ceux-ci représentent 8,1% des inscrits) ; la durée de leur stage est égale à celle des étudiants français. Si les stagiaires sont relativement âgés (âge moyen 23,7 ans), cela tient essentiellement à leur répartition dans les différents cycles d'études ; cette répartition rend également compte de la durée du stage ; elle est d'autant plus longue que l'étudiant est âgé.

41,9% des stagiaires ont un baccalauréat scientifique : cela tient à la place des stages dans les formations scientifiques et à la part des stages des formations scientifiques dans l'ensemble des stages. Il faut attirer l'attention sur ce point car, toutes choses étant égales par ailleurs, les diplômés scientifiques et les diplômés ayant un bac scientifique ont une meilleure insertion professionnelle que les autres diplômés. Aussi nombreux à entrer dans l'université que les bacheliers scientifiques, les titulaires d'un bac littéraire ou d'un bac économique et social ont moins de chances de faire un stage au cours de leurs études que les bacheliers scientifiques (ils ne représentent que 31,8% des stagiaires) ;

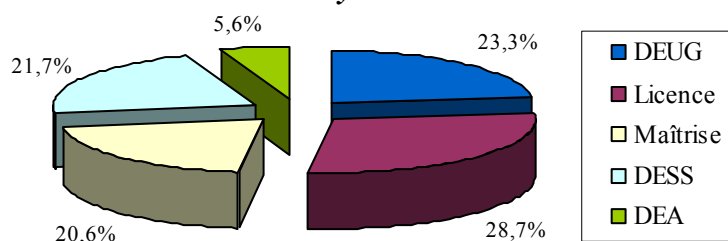
la durée de leur stage est en outre inférieure à celle des titulaires d'un bac scientifique ; ils se constituent donc moins fréquemment une expérience professionnelle en rapport avec leur formation.

## Des stagiaires dans les 3 cycles de formation

Si l'effectif de 1.407 stagiaires n'est pas une surprise, la répartition des stagiaires dans les différents cycles de formation et le nombre de formations concernées sont moins attendus.

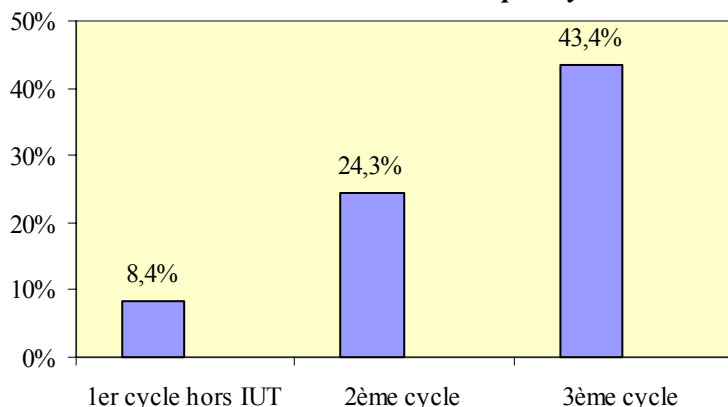
Les stages ne sont pas forcément des stages réalisés au cours de la dernière année d'études. Certes, 381 stagiaires sont inscrits en DESS ou en DEA, mais 685 stagiaires sont inscrits en deuxième cycle et 324 en 1<sup>er</sup> cycle. *Les stagiaires inscrits en 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles représentent ainsi près des ¾ des stagiaires.*

**Graphique 1 - Répartition des stagiaires selon les cycles**



Toutefois, la probabilité d'être stagiaire au cours de l'année universitaire et la durée du stage croissent au fur et à mesure de la montée dans les cycles (la durée du stage en 3<sup>ème</sup> cycle est de 5 mois ½).

**Graphique 2 - Proportion de stagiaires dans l'ensemble des inscrits par cycle**



La période de stage est différente d'un cycle de formation à l'autre : en DEUG, près de la moitié des stages se déroulent du 1<sup>er</sup> au 2<sup>nd</sup> semestre ; en maîtrise et en 3<sup>ème</sup> cycle, 2/3 des stages environ commencent au 2<sup>nd</sup> semestre pour se terminer au cours de l'été.

## Des stagiaires inscrits dans 83 formations différentes

En 2000-2001, l'UMLV est habilitée pour 124 diplômes dont 52 diplômes professionnels. Or, *les stagiaires appartiennent à 83 formations différentes*. Des stages existent donc dans des filières dites académiques, dans une quarantaine d'entre elles, et pas seulement dans les filières professionnelles au sens strict du terme.

Les stages obligatoires dans les filières professionnelles tout d'abord. Ils concernent environ 50% de la population stagiaire : 359 stagiaires dans les 5 IUP, 302 stagiaires dans 19 DESS, 28 en licence professionnelle, 24 en maîtrise de sciences de gestion ; rappelons que ne sont concernés ici ni les stagiaires en DUT, ni les apprentis des 3 filières d'ingénieurs.

50% des stagiaires environ sont inscrits dans une filière dite académique, c'est-à-dire dans une filière qui n'est ni un DUT, ni un IUP, ni une licence professionnelle, ni une MSG, ni une école d'ingénieurs,

ni un DESS. Certaines de ces filières incluent dans la formation un stage obligatoire : c'est le cas pour les STAPS (171 stagiaires), pour les Langues Etrangères Appliquées (117 stagiaires). Dans d'autres filières, le stage est conseillé ou fortement conseillé : c'est le cas des filières scientifiques, des filières informatiques et pluridisciplinaires surtout (66 stagiaires dans 8 DEA, 83 dans 9 maîtrises, 134 dans 8 licences, 27 en DEUG). Enfin, on trouve peu de stagiaires dans les filières de sciences humaines et sociales (21 stagiaires cependant en DEUG Economie et Gestion, et 19 en maîtrise de sciences économiques).

**La frontière entre filière professionnelle et filière académique est en définitive moins claire qu'il n'y paraît.** Le stage obligatoire ou fortement conseillé n'est pas toujours ce qui les sépare, même si la durée moyenne du stage est plus longue dans les filières professionnelles que dans les filières générales (4,4 mois contre 3) et même si la période de stage diffère (2/3 des stages des filières professionnelles commencent au 2<sup>nd</sup> semestre et se terminent durant l'été alors qu'un stage sur deux dans les filières générales commence au 1<sup>er</sup> semestre et finit au plus tard au second).

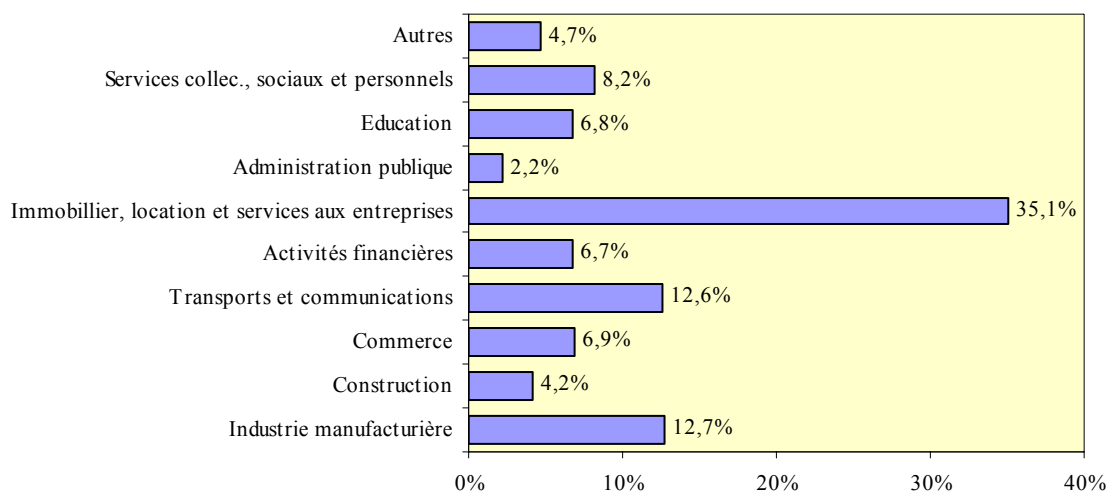
Près d'un étudiant en DEA sur deux fait un stage au cours de son année universitaire ; dans la mesure où il y a aussi sélection à l'entrée des DEA, qu'est-ce qui sépare encore certains DEA de certains DESS ? La possibilité de percevoir ou non la taxe d'apprentissage ? Les stages sont obligatoires en LEA et en STAPS : qu'est-ce qui les sépare d'un IUP spécialisé ? La possibilité d'opérer une sélection à l'entrée du diplôme ? On peut en conclure que certaines formations académiques ont la volonté de professionnaliser les études et les étudiants, mais que la réglementation leur interdit de mettre en œuvre tous les traits de la professionnalisation.

## Plus de 1.000 entreprises accueillent des stagiaires

A partir de la base de données "Stages" sous Apogée, quatre informations sur les entreprises ont été exploitées : le nombre d'entreprises d'accueil, les entreprises qui accueillent le plus de stagiaires, le secteur d'activité, la localisation.

**1.123 entreprises différentes ont accueilli les 1.407 stagiaires.** Le réseau des entreprises d'accueil est donc important. L'entreprise qui a accueilli le plus de stagiaires est... l'université de Marne-la-Vallée (37 stagiaires au cours de l'année 2000-2001) ; cela n'est qu'apparemment surprenant : la plupart de ces stagiaires sont en fait inscrits dans une filière scientifique (19 en DEA) et ont effectué un stage dans un des laboratoires de recherche de l'université. Les grandes entreprises publiques ou ex-publiques ont accueilli un nombre significatif de stagiaires : 25 à la RATP, 13 chez Renault, 11 à la SNCF, 7 chez EDF ou GDF. Six associations sportives ont accueilli en moyenne 9 stagiaires STAPS. Plus original : la Chambre Syndicale des Travaux Publics a accueilli 8 stagiaires et un Office de Tourisme allemand 13 stagiaires.

**Graphique 3 - Secteurs d'activité des entreprises qui accueillent des stagiaires**

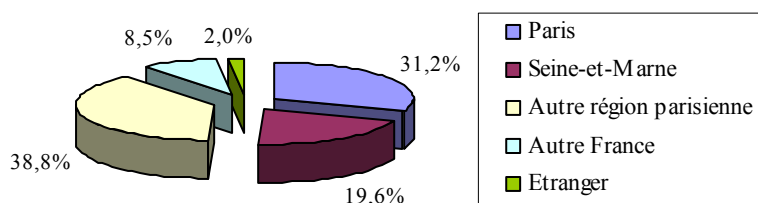


**Tous les secteurs d'activité accueillent des stagiaires**, mais on note une nette prédominance, peu surprenante, du secteur des services (plus de 80% des stages). C'est le secteur des services aux entreprises qui accueille le plus de stagiaires (un peu plus d'un tiers d'entre eux). Viennent ensuite le secteur industriel (12,7% des stagiaires), le secteur des transports et communications (12,6%), le secteur des services collectifs, sociaux et personnels (8,2%). Le secteur de l'administration publique et celui de l'éducation n'accueillent que 9% des stagiaires

La répartition des stagiaires dans les différents secteurs d'activité est indépendante de leur sexe, de leur nationalité et de leur âge ; par contre, les titulaires d'un baccalauréat technologique sont plus souvent stagiaires dans l'industrie et la construction que les bacheliers généraux. Le secteur d'activité de l'entreprise ne varie pas significativement selon que l'on soit stagiaire de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle, que l'on soit inscrit dans une filière de formation professionnelle ou dans une filière générale. Par contre, il y a un lien entre la nature précise de la formation professionnelle et le secteur d'activité de l'entreprise d'accueil : on n'est pas étonné de retrouver ainsi une majorité des stagiaires en informatique ou en réseaux et communications dans les sociétés de services aux entreprises, des stagiaires de STAPS dans des associations sportives, des stagiaires du DESS d'ingénierie de l'immobilier dans le secteur immobilier, des stagiaires de l'IUP Transport et hôtellerie dans le secteur des transports, des stagiaires de l'IUP Génie civil dans le secteur de la construction. Par contre, il est tout à fait important de signaler la **diversité des secteurs d'accueil pour chaque formation** : les 35 formations, qui ont placé plus de 10 stagiaires au cours de l'année, ont placé ceux-ci dans au moins deux secteurs d'activité différents (pour ces formations, la moyenne du nombre de secteurs d'accueil différents est supérieure à 5).

**Les entreprises d'accueil** sont nombreuses et appartiennent à des secteurs divers. Par contre, elles **sont très largement concentrées en Ile de France** : près de 90 % des stagiaires ont effectué leur stage dans la région. Seulement 8,5% des stagiaires ont effectué un stage dans une autre région et 2% à l'étranger ; ce dernier pourcentage est très faible. On peut penser que la localisation des stages est liée à la fois à un effet d'offre (importance du tissu de firmes en région parisienne) et à un effet de demande (les stagiaires, qui ne perçoivent pas la rémunération d'un salarié sur contrat, cherchent un stage à proximité de leur lieu d'habitation ou une durée de temps de transport limitée).

**Graphique 4 - Localisation des stages**



## Formation en alternance et accès à l'emploi

Le stage permet d'acquérir une expérience professionnelle en liaison avec la formation<sup>2</sup>. Quand le stage se situe en fin d'études, il peut être un moyen d'accès à l'emploi. Les enquêtes OFIPE (Ofipe résultats n° 1, 2, 12) sur les diplômés de DESS de 1997, 1999 et 2000 indiquent que 33% d'entre eux ont trouvé leur premier emploi dans l'entreprise où ils ont effectué leur stage; le stage donne donc un avantage à ces diplômés. Il est de plus un moyen de recherche efficace : la plupart de ceux qui ont recherché un emploi par ce biais l'ont trouvé. Les autres moyens d'obtention de l'emploi viennent loin

<sup>2</sup>. L'expérience professionnelle peut également s'acquérir par un travail au cours des études. L'enquête, menée en 2000 par l'Observatoire de la Vie Etudiante auprès de plus de 26.000 étudiants, révèle que plus de ¾ d'entre eux exercent une activité rémunérée au cours de l'année, que près de la moitié d'entre eux en exercent une au cours de l'année universitaire. Cependant, seulement 12% des étudiants exercent une activité intégrée aux études.

derrière et sont moins efficaces : candidatures spontanées, relations (personnelles ou professionnelles), petites annonces dans la presse.

Le stage de longue durée n'est pas la seule forme de formation en alternance. Le contrat d'apprentissage en est une autre. Il est particulièrement performant pour l'accès au premier emploi. 76% des ingénieurs diplômés de l'Ecole Supérieure en Ingénierie des Télécommunications (ESITCOM) ont accédé directement à un emploi dans une entreprise dans laquelle ils avaient suivi une partie de leur formation en apprentissage (Ofipe résultats n°14). Les diplômés 1999 du DESS en apprentissage "Applications Informatiques à la Gestion, aux Etudes et au Multimédia" (AIGEM) ont le plus souvent été embauchés dans l'entreprise dans laquelle ils ont suivi leur formation en alternance (Ofipe résultats n°9).

## Bilan de la première exploitation de la base « stages »

La première exploitation de la base de données des stages saisis sous Apogée a permis d'identifier 1.407 stagiaires au cours de l'année 2000-2001, appartenant à 83 formations réparties dans les différents cycles. Les stages existent non seulement dans les filières professionnelles, mais aussi dans les filières générales qui cherchent à professionnaliser les études. Plus de 1.000 entreprises de la région parisienne et de différents secteurs d'activité ont accueilli ces stagiaires. La base de données devrait être élargie, pour 2001-2002, aux formations jusqu'à présent non concernées (celles de l'IUT essentiellement).

La première exploitation a cependant révélé *des points faibles dans la base de données*, qui tiennent d'abord au domaine "stages" d'Apogée.

### ✓ *Le Domaine « Stages » d'Apogée : une vision trop administrative*

Le domaine "stages" comprend deux écrans ; remplir chacun des champs n'est pas compliqué. Cependant, le domaine comprend un certain nombre de défauts et de limites.

**Les défauts** tout d'abord. Pour saisir une convention, il faut appeler un code « diplôme » ; il y a donc eu un travail très lourd de codage préalable des diplômes ; il serait préférable de pouvoir appeler le nom ou l'identifiant de l'étudiant, puisque, par définition, celui qui fait un stage est inscrit. Or, le nom de l'étudiant n'apparaît qu'au bas du premier écran, ce qui pose des problèmes ; en effet, si le diplôme appelé n'est pas le bon, quand on arrive à la saisie du nom de l'étudiant, on voit que celui-ci n'est pas inscrit ; il faut donc tout recommencer. Deuxième défaut : il n'y a aucune vérification automatique de cohérence (on peut par exemple saisir une durée de stage supérieure à une année ; les « doublons » sont possibles). Troisième défaut : la fonction « Edition Fiche de stage » ou « Edition de la convention », comme la plupart des éditions Apogée, est pauvre ou complètement inadaptée ; elle ne sert donc à rien pour la gestion des conventions. A Marne, la convention reste un document à part : elle doit être remplie en 4 exemplaires : un exemplaire pour l'entreprise, un pour le bureau des stages, un pour la formation, un pour l'étudiant. Remplir quatre fois la convention est fastidieux : à l'avenir, un système plus simple devrait être envisagé.

**Les limites** tiennent au fait que le domaine « stages » a été conçu dans une perspective purement administrative : le deuxième écran comprend ainsi les coordonnées précises de l'entreprise et du lieu de stage, du responsable administratif du stage, du maître de stage. On comprend certes qu'il faille pouvoir joindre ces personnes, mais le domaine « stages » aurait dû également être conçu dans la perspective d'une analyse, du pilotage statistique et comporter moins de champs facultatifs (risque de non saisie de l'information) ou de champs libres.

L'exploitation a révélé également des points faibles quant à la **saisie des informations**. Cette dernière doit être améliorée pour ce qui concerne le code d'activité de l'entreprise, la nature du stage (obligatoire, conseillé, autre). Deux champs libres du domaine "stages" doivent pouvoir être consacrés à deux informations importantes : stage à temps partiel ou à temps complet, stage gratifié ou non. Enfin, problème plus difficile à résoudre, celui de l'objet du stage : saisie pour les stages de l'année 2000-2001, l'information sur le contenu du stage s'est révélée inexploitable ; pour être exploitable, cette information supposerait de mener une réflexion préalable sur la nomenclature possible.

L'exploitation de la base de données pourrait être également enrichie par l'analyse des **fiches d'appréciation** du stagiaire par l'entreprise (cette fiche, actuellement jointe à la convention de stage, est remise au secrétariat de la formation de l'étudiant à la fin du stage, mais n'a pas jusqu'à présent fait l'objet d'une exploitation systématique). On pourrait imaginer joindre également à la convention une fiche d'appréciation du stage par le stagiaire.

Enfin, suivant l'exemple de la **Charte de l'accueil des jeunes en stage**, charte initiée en Région Rhône-Alpes par le Rectorat, les Etablissements et les Partenaires pour optimiser le tutorat en entreprise, l'Université de Marne-la-Vallée pourrait rendre plus lisible sa carte des formations, en publiant, à destination des entreprises, un guide précisant la liste des formations avec stage obligatoire et celle des formations avec stage conseillé, le calendrier des stages pour chaque formation.

✓ **Serge Riazanoff, Professeur associé, Institut Gaspard Monge**

"Ayant visité en entreprise les 51 stagiaires de la maîtrise d'informatique et ayant écrit le rapport des visites faites, j'estime qu'il faut explorer l'idée d'une **Charte de Qualité des Stages**, précisant les engagements des responsables d'entreprise et des responsables de la formation. Les entreprises doivent s'engager encore davantage à préciser le contenu des offres de stage, à spécifier les études informatiques à réaliser et à en garantir les moyens, à respecter les durées négociées, à préciser les conditions de rémunération et de remboursement de frais, à laisser une semaine en fin de stage pour rédiger le rapport de stage. De son côté, la formation doit s'engager à visiter chacun des stagiaires, à écouter les demandes des entreprises en terme de pré-requis maîtrisés par les étudiants, et en conséquence à faire évoluer les enseignements pratiques".

✓ **Pour aller plus loin**

**BEDUWE Catherine, GIRET Jean-François (2001)**

"Le travail en cours d'études a-t-il un effet sur l'insertion professionnelle?"  
CEREQ, Marseille, **Formation Emploi**, n°73, janvier-mars

**BORDIGONI Marc, VERGNIES Jean-Frédéric (1997)**

"Etudiants salariés. Quand la vie active commence avant la fin des études"  
Marseille, CEREQ, **Bref**, 132, juin

**Observatoire de la Vie Etudiante (2002)**

La vie étudiante. Repères  
Paris, <http://ove-national.education.fr>

**RIAZANOFF Serge (2001)**

Rapport des visites en entreprise des stagiaires de maîtrise informatique (2000-2001)  
Université de Marne-la-Vallée, Institut Gaspard Monge, juin

**SANCHEZ Ruby (2000)**

"Les contrats d'apprentissage en 1999"  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, DARES, **Premières synthèses**, novembre 2000, 48.3.

**Vie Universitaire (2001)**

"Les universités et la professionnalisation"  
Vie Universitaire, n°36, février